ACTEGA Terra GmbH
Industriestraße 12, 31275 Lehrte, Germany
Tel +49 51 32 50 09-0, Fax +49 51 32 50 09-1 45
DownloadTDS.ACTEGA.Terra@altana.com, www.actega.com

Fiche technique

TERRAGLOSS Vernis UV Spécial G 8/397 VK-070

Description du produit
Vernis brillant à base UV ayant la conformité avec l'Ordonnance Suisse sur les produits de consommation (SR 817.023.21) et avec la Guidance Nestlé "Note d'orientation sur les encres d'emballage".

Pour d'autres informations concernant la classification alimentaire de ce produit merci de vous adresser à notre service Qualité, Environnement et Sécurité produit.
T: +49 (0) 5132 5009-140
mail to: QUM.ACTEGA.Terra@altana.com

Propriétés

Dorure à chaud	oui
Collabilité	oui

Données du produit
- Viscosité de livraison: 70 sec. (20°C, coupe DIN 4 mm)

Propriétés particulières
- En combinaison avec des plaques photopolymères le vernis peut être utilisé pour un vernissage partiel avec une excellente précision des contours.
- Très bon écoulement.
- Faible odeur après réticulation complète.
- Sans benzophénone

Technique d'application (Utilisation Finale)
- Etiquettes adhésives (Articles ménagers, Personal Care)
- Étuis (Personal Care)

Processus
- Offset feuilles, groupe vernis (chambre à racle)
- Petite laize

Supports
- Films PVC, PP, PE, PET etc.
- Papier couché
- Carton couché

Conseils d'utilisation
- Faire des réserves pour les pattes de collage.
- Sur des supports absorbants une pénétration trop importante peut conduire à un durcissage insuffisant du vernis, et amener des problèmes sensoriels, mécaniques, ainsi qu'une résistance à l'abrasion et un glissant insuffisants.
- Dépose vernis récommandée : 3 - 6 g/m²/humide
- Utiliser des encres adaptées au vernissage. La résistance à l'alcali, l'alcool et les solvants devrait être assurée selon DIN ISO 2836, ex DIN 16524, pour éviter des changements de teintes.
- Les caractéristiques de la colle apparaissent sous condition d'un durcissage complet. Le durcissage dépend de la force des lampes, de l'âge des lampes UV, de la vitesse machine, de l'état d'ensemble de l'unité UV (réflecteurs etc..) de la températureet de la distance entre l'unité UV et le support. Nous recommandons de nettoyer les réflecteurs régulièrement et de changer les lampes en cas de baisse d'intensité.
- Nous recommandons pour un vernissage en reprise de

ACTEGA Terra GmbH
Industriestraße 12, 31275 Lehrte, Germany
Tel +49 51 32 50 09-0, Fax +49 51 32 50 09-1 45
DownloadTDS.ACTEGA.Terra@altana.com, www.actega.com

Fiche technique

TERRAGLOSS Vernis UV Spécial G 8/397 VK-070

respecter un temps de séchage intermédiaire du primaire d'un minimum de 24 heures, pour des encres métalliques d'un minimum de 48 heures.
- Ne pas polluer le vernis avec de l'eau de lavage ou d'autres vernis.

- Le complexe support/encre/vernis doit avoir atteint une stabilité suffisante avant la transformation et devrait être vérifié pendant le processus.

Conseils de nettoyage

- Nettoyer la machine et les outils immédiatement à l´alcool. Nettoyer les restes de vernis secs avec TERRAGLOSS CLEAN agent nettoyant G 13/160
- Les tuyaux doivent être libres d'eau, de vernis et de produits de nettoyage, car sinon le vernis UV peut s'épaissir.

Stockage

- Ne pas exposer à la lumière.
- Valable pour des conditionnements d'origine fermés entre 5°C et 30°C

- A protéger du gel, de la chaleur et du rayonnement solaire.
- Ne pas polluer le vernis avec de l'eau de lavage, des produits de nettoyage ou d'autres vernis/colles.

- Date de péremption minimale 12 mois

Remarques

- Toutes nos indications concernant ce produit (sur cette fiche ou ailleurs) ont été données en toute bonne foi
- Cette fiche technique n'est pas exhaustive.
- Si une utilisation différente des conditions indiquées dans nos fiches techniques est prévue, nous ne pouvons en prendre la responsabilité qu'à la condition d'avoir analysé l'application en question.

- Nous nous réservons le droit de modifier des caractéristiques du produit à cause d'un progrès technique, d'une modification de la législation en vigueur, ou d'une nécessité de production.
- Elles représentent une description des qualités techniques, sont faites à titre de conseil et ne se substituent pas, du fait de la diversité des matériaux, conditions de productions, de vente et de transformation existantes, à des essais et tests personnels dans les conditions particulières du client.